FREDON BRETAGNE

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL
RESEAU DE SURVEILLANCE JEVI

La santé des jardins

N° 4- 1 Aout 2025

EN RESUME

Lithosie quadrille : Signalement fréquents

Charançon rouge du palmier : 3 captures à Sarzeau

SOMMAIRE

Ravageurs.....P2

Lithosie quadrille

Processionnaire du pin

Carpocapse du pommier

Processionnaire du chêne

Les chrysomèles

Charançon rouge du palmier

Pyrale du buis

Auxiliaires.....P10

Note Biodiversité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Ravageurs

Lithosie quadrille:

En cette fin du mois de juillet, nous avons à faire cette année à un phénomène de pullulation de chenilles. Pour être plus précis, d'une espèce bien particulière de papillon : la Lithosie quadrille (*Lithosia quadra*). Il s'agit d'un papillon nocturne appelé en français « écaille ».

Description:

Le stade adulte de la Lithosie quadrille est un petit papillon nocturne de 4 à 5 cm d'envergure, présentant un fort dimorphisme sexuel. Le mâle est grisâtre avec une tête jaune – orangé, tandis que la femelle est jaune clair, tachetée de deux points noirs.

Sa chenille peut mesurer près de 3 cm de long. Elle est grise, avec des lignes plus ou moins foncées et son corps dispose de deux rangées de protubérances oranges.

Lithosa quadra
(Photo: FREDONBretagne)

Ces chenilles se nourrissant des lichens, elles sont de véritables « nettoyeuses » des arbres et arbustes qui peuvent en être couverts ; ce qui représente un véritable atout pour les écosystèmes.

Ce phénomène de pullulation n'a plus eu lieu en région Bretagne depuis plus de dix ans pour cette espèce, ce n'est donc pas un phénomène courant, mais bien connu des scientifiques. Les fortes populations ne durent généralement qu'une année et concernent principalement le Sud Finistère et le Morbihan.

Ce phénomène rare est favorisé par les récentes conditions météorologiques, un printemps chaud et sec suivi d'une période humide.

Il ne s'agit pas d'une espèce dangereuse pour l'homme : la Lithosie quadrille ne fait pas partie des espèces les plus urticantes comme peuvent l'être les chenilles processionnaires du pin ou les chenilles processionnaires du chêne.

Il convient de ne pas toucher les chenilles et de ne pas s'en approcher. Sinon, il faudra veiller à porter des vêtements couvrants dans les zones infestées.

Il est probable que ce phénomène dure encore plusieurs jours.

La processionnaire du pin : *Thaumetopoea pityocampa*

Nous n'avons plus de risque d'urtication depuis plusieurs mois car le stade chenille est terminé.

Réseau de piégeage :

Le vol a débuté le 5 juillet 2025. L'ensemble des pièges mis en place capture actuellement des papillons mâles. Les quantités capturées dépendent de chaque sites avec une variation importante (de 1 à 86 captures par semaine)

Méthode de lutte:

En cette période estivale, les méthodes de lutte à mettre en place sont:

- Mise en place de pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles (à installer mi-juin jusqu'à mi-septembre).
- Récupérer et éliminer les nids d'hiver tombés au sol (avec les EPI nécessaires).

Rappel : **Cette espèce est réglementée** et des dispositifs sont à prévoir conformément à l'arrêté préfectoral de votre département. Vous pouvez le trouver en cliquant ici.

Carpocapse du pommier : *Cydia pomonella*

Description:

Les conditions climatiques favorables à l'accouplement et à la ponte sont les suivantes :

- T°C crépusculaire > 15°C;
- 60% < Humidité crépusculaire < 90%;
- Temps calme et non pluvieux (feuillage sec);

- La ponte se fait pendant les 5 premiers jours après l'accouplement mais peut durer 12 jours;
- La durée entre la ponte et l'éclosion est de 90 degrés-jours en base 10°C;

Réseau de piégeage :

Les premiers papillons ont été piégés en semaine 18. Le deuxième vol va bientôt se terminer. Nous enregistrons des faibles captures ces dernières semaines.

La processionnaire du chêne: *Thaumetopoea processionea*

Description:

Les chenilles processionnaires du chêne peuvent commencer à être observées depuis le mois de mai sur les feuilles, les troncs et les charpentières des chênes. Les jeunes larves se nourrissent toujours des feuilles de chêne.

A partir du stade L3, les chenilles libèrent des poils urticants très allergènes pouvant provoquer des atteintes cutanées (démangeaisons pouvant mettre jusqu'à deux semaines à disparaître, œdèmes…)ou des atteintes oculaires (glaucome, cataracte…) ou encore des atteintes respiratoires (crise d'asthme…). Les symptômes sont générés en cas de contact avec les poils. Ces soies urticantes sont disséminées par le vent pendant tout l'été, et les reliquats de nids de nymphose, accrochés sur les grosses branches et les troncs, conservent leur potentiel d'urtication pendant l'hiver.

Exemple de prédation de chenilles processionnaires du chêne par un passereau, le trou creusé est bien visible.

Cette année, la présence de la chenille processionnaire du chêne reste à un niveau bas et restreint à quelques secteurs en Ille-et-Vilaine, en Morbihan (notamment sur le secteur d'Iffendic) et en Cotes-d'Armor. La situation est donc à l'image des dernières années : plutôt calme.

Les bonnes pratiques pour éliminer les nids de nymphose :

- Avant toute manipulation, bien se protéger tout le corps en s'équipant d'une combinaison, d'un masque et de gants;
- Préférer une intervention le matin par temps humide;
- Pulvériser abondement une solution d'eau savonneuse sur le nid de nymphose;
- Retirer le nid humide et le placer dans un sac plastique étanche et bien fermé;

Les bonnes pratiques pour éviter les urtications :

En cas de pullulations dans les secteurs forestiers :

- S'équiper de manches longues, d'un pantalon et de chaussures montantes;
- Eviter de rentrer dans les massifs forestiers par fortes chaleurs et vents soutenus;

Rappel : **Cette espèce est réglementée** et des dispositifs sont à prévoir conformément à l'arrêté préfectoral de votre département. Vous pouvez le trouver en cliquant ici.

Réseau de piégeage :

Le réseau de capture a commencé vers le 8 juillet 2025 dans les communes de Dol de Bretagne, Sérent et Saint Brieuc (3 communes sur 9). Les quantités de papillons capturés restent à un niveau relativement faible.

Les chrysomèles :

Description:

De forte pullulations de chrysomèles de l'Aulne (autrement appelés galéruques) ont été recensées dans les Côtes d'Armor entrainant des défoliations importantes sur Aulne.

Dans le Morbihan , des chrysomèles des peupliers ont été trouvées au stade adultes et stade larvaires sur *Popolus sp*.

Ce sont les larves qui se nourrissent de l'épiderme des feuilles, elles peuvent ronger toute l'épaisseur de la feuille, créant des perforation dans le limbe.

Les feuilles des arbres finissent par mourir au fur et à mesure de la consommation des larves.

Larve de chrysomèle du peuplier
Photo: FREDON Bretagne

Les adultes eux sont à l'origine de défoliations partielles.

Moyen de lutte :

Aucun dommage durable, l'arbre se rétablit même après une forte attaque. Il n'est donc pas nécessaire d'intervenir. Arbres d'ornement: Collecter les larves et les éliminer.

A gauche : adulte de la galéruque de l'aulne
et à droite l'adulte de la chrysomèle du peuplier.
Photo: FREDON Bretagne

Le charançon rouge du palmier : *Rhynchophorus ferrugineus*

Description, méthodes de lutte: Voir BSV JEVI N°1 du 24/04/2024

Réglementation :

La lutte contre *Rhyncophorus ferrugineus* est obligatoire de façon permanente sur le territoire métropolitain (arrêté national du 25 juin 2019). La présence ou toute suspicion du ravageur doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou à la FREDON Bretagne.

Réseau de piégeage :

Cette année un réseau de piégeage (40 pièges) a pu être mis en place dans plusieurs commune du Morbihan.

La semaine dernière 3 charançons ont été piégés dans la commune de Sarzeau.

Au vu des températures élevées, le risque est bien présent, il est important de surveiller vos palmiers.

Forte attaque de charançon rouge du palmier sur Phoenix
(Photo: FREDON Bretagne)

La pyrale du buis: *Cydalima perspectalis*

Réseau de piégeage:

Le 22/07 seul un papillon est piégé sur Vannes.

Le 25/07 dans le Finistère, nous notons une apparition de chenilles sur plusieurs buis, le degré de défoliation est très important sur un buis.

Pyrale du buis.
Photo: FREDON Bretagne

Méthode de lutte:

<u>En préventif:</u>

- Mettre en place des pièges à phéromones à partir du mois d'avril (redémarrage du vol différé suivant les années) qui permettent de capturer les mâles, de limiter les fécondations de femelles mais aussi être avisé de leur présence pour une mise en alerte;

- Afin de limiter l'apparition des premières chenilles au mois de mars, il est possible d'enlever et de brûler les cocons d'hivernage présents sur les buis du mois de novembre au mois de février;

- Couvrir les pieds sains d'un voile d'hivernage ou équivalent pour éviter qu'ils ne soient contaminés à leur tour lors des différents vol de la pyrale;

<u>En curatif:</u>

- Utiliser un aspirateur pour retirer les chenilles des buis lors de leurs périodes d'activité;

- Couper les parties atteintes et les brûler;

- Si vous possédez des haies de buis ou des buis de grandes tailles, vous pouvez secouer ou frappez vos buis avec un bâton. Les chenilles étant sensibles aux vibrations, elles tomberont au sol. Pour faciliter le ramassage, disposer au préalable un filet ou un tissu au pied de vos buis. Vous pourrez ensuite ébouillanter, écraser ou bruler les chenilles;

- Lâcher des hyménoptères parasitoïdes oophages (Trichogrammes) dès l'apparition des premiers papillons;

- Utiliser du bacille de Thuringe en lutte biologique lorsque les chenilles se nourrissent;

- Des actions collectives de surveillance et de traitement sont indispensables pour limiter la propagation de la pyrale du buis;

Auxiliaires

L'activité des auxiliaires est stable. On observe des larves et adultes de syrphes, des coccinelles adultes et des pucerons parasités par des micro hyménoptères.

Coccinelle à damier et clairon des abeilles.
(Photo: FREDON Bretagne)

Note biodiversité

ACTU BIODIVERSITE: Les notes nationales du moment sur la biodiversité.

Direction de Publication
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Julien KERVELLA
Animateur BSV JEVI - Tél : 02 23 21 18 18

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La FREDON Bretagne dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les personnes concernées pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.